

**CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 12 avril à 18 heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil - 5 place de la Mairie - sous la Présidence de Mme Sophie CHEVRINAIS, Maire de Touquin.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames Mélanie AUBRY, Cathy BOURBIGOT, Evelyne CASSON, Sabrina LAZARUS - Messieurs Jean-Louis BOYOT, Bernard BRIGOT, Rémi COURTIN, François-Xavier DECHAMPS, Alain DURMORD et Jean-Pierre DELAHAYE.

Absents excusés : Valérie DIBLING, Sandrine KONDRATIEFF (pouvoir E. Casson), Aurélie RODRIGUEZ, et Johnny MINGUY.

Secrétaire de séance : Sabrina LAZARUS

1. Le compte rendu du 22 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoirs.

Délibération n°24/04/2021**2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021**

Madame le Maire fait le point sur la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui entraîne la mise en œuvre d'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

Pour compenser à l'euro près la perte de produit qui en résulte, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes.

Madame le Maire présente les bases d'imposition prévisionnelles 2021 pour la commune et rappelle que les taux de la TF et de la TFNB n'ont pas été augmentés depuis 2017.

**Après délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés, décide d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :**

➤ Taxe foncière (bâti)	taux de référence	33,46 %	Taux voté 2021	34,13 %
➤ Taxe foncière (non bâti)	taux de référence	50,33 %	Taux voté 2021	51,34 %

Délibération n°25/04/2021**3. Travaux de voirie : sollicitation subvention FER 2021**

Mme le Maire soumet aux membres du conseil municipal le dossier de demande de subvention dans le cadre du « Fonds d'Equipeement Rural 2021 » relatif aux travaux d' «Aménagement de la voirie rue des Roches » à Touquin.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Décide** d'engager les travaux d' « Aménagement de la voirie rue des Roches » dont le montant prévisionnel est inscrit au budget 2021,
- **Accepte** l'estimation financière d'un montant total de 137 417,50 € HT,
- **Sollicite** l'aide financière du Département au titre du FER 2021 à hauteur de 50 000 €,
- Le montant des travaux sera financé par la subvention FER (50 % de l'assiette de travaux subventionnable de 100 000 € HT, soit 50 000 €), d'une part, et le solde par des fonds propres (soit 87 417,50 € HT - 114 904,00 € TTC), d'autre part,
- **Autorise** Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Délibération n°26/04/2021

**4. Travaux de réhabilitation « petite mairie » : Contrat mission de coordination SPS (sécurité et protection de la santé)**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment « petite mairie », il convient de nommer un « Coordonnateur chargé de la Sécurité et de Protection de la Santé - SPS ». Son rôle : prévenir les risques liés à la coactivité et veiller à ce que les principes généraux de prévention soient mis en œuvre et respectés sur le chantier.

Après consultation, Madame le Maire présente la proposition de PRELY Ingénierie.

**Le conseil municipal, après délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **Accepte** le contrat de « Mission de coordination SPS » proposé par PRELY Ingénierie pour un montant TTC de 5 100,00 €, joint à la délibération,
- **Donne** toute latitude à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

Délibération n°27/04/2021

**5. Budget principal 2021 : Décisions modificatives**

Madame le Maire présente les modifications budgétaires à apporter au budget communal 2021.

**Après délibéré, les décisions modificatives suivantes sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés :**

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Article	DEPENSES - Libellé	0,00 €
023	023	Virement en section d'investissement	+ 8 998,00 €
011	615231	Entretien voirie	- 8 998,00 €

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	DEPENSES - Libellé	8 997,09 €
21	2135	Achat et pose porte sectionnelle atelier	+ 6 498,00 €
20	2051	JVS Nouveau contrat logiciels compta etc	+ 2 500,00 €
23	2315	Travaux voirie régul écriture	- 0,91 €
Chapitre	Article	RECETTES - Libellé	8 997,09 €
021	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 8 998,00 €
040	280421	Amortissement dotation régul écriture	- 0,91 €

Délibération n°28/04/2021

**6. SMEP Projet de PNR Brie et des Deux Morin : adhésions des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral no. DRCL-BCCL-2012 145 en date du 26 décembre 2012 portant approbation des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin,

Vu la délibération no. 50/11/2011 du 4 novembre 2011 portant adhésion de la commune de Touquin au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin,

Vu la délibération no. 2021-01 du Comité syndical du 29 janvier 2021 du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin portant approbation des adhésions des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles,

Vu le courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin en date du 12 mars 2021,

Considérant que les collectivités membres du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin doivent délibérer afin d'approuver ces adhésions,

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**Approuve** l'adhésion des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin.

**Autorise** Monsieur le Président du SMEP à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soient constatées, par arrêté préfectoral, les adhésions précitées.

## **7. Divers**

- Madame le Maire a été contactée à nouveau par l'agence immobilière de la Poste qui souhaite absolument vendre l'immeuble hébergeant le bureau de poste. M. Delahaye est chargé d'étudier la faisabilité d'une acquisition par la commune (coût achat + cout des travaux et rentrées financières si location).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 25 minutes.

### **Rappel des délibérations prises :**

Délibération n°24/04/2021 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Délibération n°25/04/2021 Travaux de voirie : sollicitation subvention FER 2021

Délibération n°26/04/2021 Travaux de réhabilitation « petite mairie » : Contrat mission de coordination SPS (sécurité et protection de la santé)

Délibération n°27/04/2021 Budget principal 2021 : Décisions modificatives

Délibération n°28/04/2021 SMEP Projet de PNR Brie et des deux Morin : adhésions des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles

Les membres présents ont signé.

**SIGNATURES** : Le Maire, Sophie CHEVRINAIS

AUBRY Mélanie	BOURBIGOT Cathy
BOYOT Jean-Louis	BRIGOT Bernard
CASSON Evelyne	COURTIN Rémi
DECHAMPS François-Xavier	DELAHAYE Jean-Pierre
DIBLING Valérie - Absente excusée	DURMORD Alain
KONDRATIEFF Sandrine Absente excusée - pouvoir E. Casson	LAZARUS Sabrina
MINGUY Johnny - Absent excusé	RODRIGUEZ Aurélie - Absente excusée